

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Arrêtés et décisions portant intégration, nomination, recrutement, engagements, affectations, passage à l'échelon supérieur, maintien en disponibilité, cessation de fonctions, constatation d'absence, exclusion temporaire, acceptation de démissions, licenciements, suspensions de fonctions, révocations et admission à la retraite	365
--	-----

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté et décisions portant prise de fonctions, affectation et nomination	370
---	-----

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS,
DES MINES ET DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Décisions portant nominations, cessation de fonctions, reprise de fonctions, affectation, acceptation de démission et licenciement	370
--	-----

**MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE,
DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN**

1960

12 mai — Arrêté n° 2/MICEP. portant création d'une caisse d'avance auprès de P.I.R.T.O.	372
Décisions portant nomination et engagement	372

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE
ET DES EAUX ET FORÊTS**

Décisions portant nominations et licenciement	373
---	-----

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décisions portant nominations, recrutement, engagement, affectation, reclassement, admission au C.A.P. et C.E.A.P. et modificatif à un précédent arrêté portant classement des directeurs et directrices d'écoles titulaires dans les diverses catégories d'écoles pour l'année 1959-1960	373
---	-----

ACTES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Arrêtés portant réintégration-affectations	375
--	-----

DIVERS

Arrêtés et décision portant détachement, radiation et affectations	375
--	-----

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Communiqué du ministère de l'agriculture	376
Tribunal supérieur d'appel du Togo (Audiences de vacations)	376

Conservation de la propriété foncière (Avis et rectificatifs)	376
Restaurant du Lalo	376
Nécrologie	379
Avis de perte	380
Déclaration de société	380
Déclarations au registre du commerce	380

**ACTES DU GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE**

LOIS

LOI N° 60-13 du 9 mai 1960 portant approbation du compte administratif du budget local du territoire du Togo pour l'exercice 1956.

La Chambre des Députés a délibéré et adopté,

Le Premier Ministre promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvé le compte administratif du budget local du territoire du Togo pour l'exercice 1956, arrêté en recettes et en dépenses comme suit :

Budget de fonctionnement	2.188.217.058
Budget d'équipement	145.246.948
Soit au total	<u>2.333.464.006</u>

Art. 2. — La présente loi sera exécutée comme loi de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 9 mai 1960

S. E. OLYMPIO.

LOI N° 60-14 du 9 mai 1960 portant approbation du compte administratif du budget général du Togo pour l'exercice 1957.

La Chambre des Députés a délibéré et adopté,

Le Premier Ministre promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvé le compte administratif du budget général du Togo pour l'exercice 1957, arrêté en recettes et en dépenses comme suit :

Budget de fonctionnement	2.115.381.781
Budget d'équipement	149.999.500
Soit au total	<u>2.265.381.281</u>

Art. 2. — La présente loi sera exécutée comme loi de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 9 mai 1960

S. E. OLYMPIO.

LOI N° 60-15 du 9 mai 1960 portant approbation du compte administratif du budget général de la République togolaise, exercice 1958.

La Chambre des Députés a délibéré et adopté,

Le Premier Ministre promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvé le compte administratif du budget général de la République togolaise pour l'exercice 1958, arrêté comme suit :